

I. Question (1 point)

Que veulent dire les sigles CTR et CTD (1 point) ?

CTR : Commission Technique Régionale

CTD : Commission Technique Départemental

II. Question (2 points)

1) Quels sont les membres de la FFESSM ? (1 point)

- les clubs
- les structures commerciales agréées

2) Quels sont les organismes déconcentrés de la FFESSM ? (1 point)

- les comités régionaux et interrégionaux
 - les ligues
 - les comités départementaux
-

III. Question (4 points)

1) Il existe différentes Commissions au sein de la FFESSM. Laquelle régit l'enseignement de la plongée bouteille ? (1 point)

La Commission technique

2) Quelle est le rôle de cette Commission au niveau régional ? (3 points)

Définit la politique de formation technique régionale

Il appartient à la CTR de :

- gérer les stages de formation, qualifications ou examens régionaux suivants :
 - plongeur Guide de Palanquée – Niveau 4 et Directeur de Plongée -Niveau 5
 - RIFAP
 - TIV, Formateur TIV
 - ,Initiateur, Moniteur Fédéral 1^{er} degré, préparation Moniteur Fédéral 2^{ème} degré.
- gérer l'obtention des équivalences de brevets d'origine extérieure à la FFESSM
- gérer les stagiaires pédagogiques préparant le MF 1
- s'assurer de l'encadrement en nombre et niveau requis lors des stages et examens
- s'assurer de la validité des examens fédéraux de son ressort
- s'assurer du respect de la législation et de la réglementation relatives à l'activité par tous ses acteurs

Les 2 points ne sont accordés que si 3 missions au moins sont citées.

IV. Question (4 points)

1) Combien de commissions existent au sein de la FFEESSM ? Citez en 4. (2 points)

14 commissions :

- Plongée en scaphandre (technique)
- Plongée libre (apnée)
- Plongée souterraine
- Nage avec palmes
- Hockey subaquatique
- Nage en eau vive
- Pêche sous-marine

CORRIGE GP REG FEDE

- Tir sur cible subaquatique
- Orientation subaquatique
- Environnement et biologie
- Audiovisuelle (photo et vidéo)
- Archéologie subaquatique
- Médicale et de prévention
- Juridique

A l'appréciation du jury. ½ point pour le nombre de commissions, 1,5 point pour les 4 citées.

2) Quels sont les organismes déconcentrés de la FFESSM ? (2 points)

- les comités régionaux et interrégionaux
 - les ligues
 - les comités départementaux
-

V. Question (4 points)

1) Quand est élu un Président de fédération, un Président de comité régional, un Président de club ? (2 points)

Lors de l'AG suivant les Olympiades d'été (avant le 31 mars de l'année qui suit les JO d'été), pour le président de club cela peut être fait tous les ans (Statuts)

2) Combien de temps dure leur mandat ? (2 points)

La durée du mandat est de 4 ans pour le Président FFESSM et le Comité Régional. La durée du mandat pour le président de club dépend des statuts

VI. Question (4 points)

La Fédération a mis en place une décentralisation des activités et responsabilités.

1) Décrivez brièvement les différents organes de décentralisation (1 point)

FFESSM - Comités régionaux ou inter régionaux- comités départementaux - club

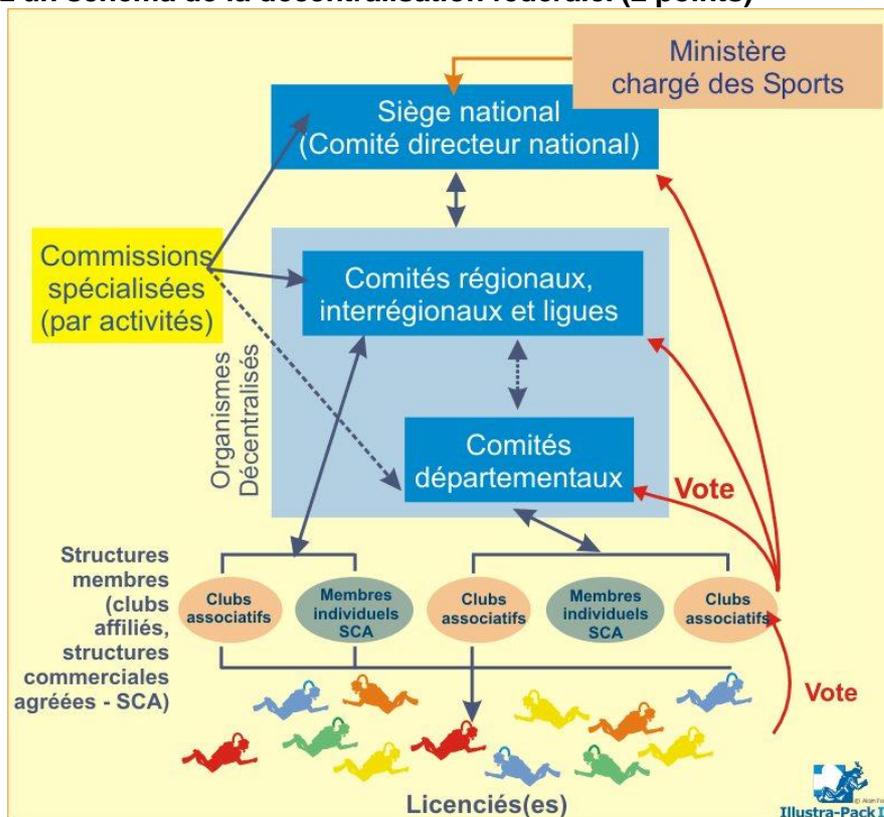
2) Vous expliquerez le rôle de la commission technique régionale (3 points)

- La CTR est responsable des examens Guide de palanquée, MF1 et Initiateur
- Gestion des stagiaires pédagogiques MF 1
- Elle met en place les formations TIV
- Traite les diplômes ANTEOR et TSI
- Elle peut mettre en place un stage initial MF2 et des stages de préparation
- Elle traite les équivalences de brevets d'origine extérieure à la F.F.E.S.S.M

Par ailleurs elle décline la politique du Comité régional et s'assure que les règlements fédéraux de la commission Technique nationale sont appliqués.

VII. Question (6 points)

1) Construisez un schéma de la décentralisation fédérale. (2 points)



2) Placez-y la commission technique régionale et la commission régionale d'Environnement et de biologie (1 point)

Voir schéma

3) Expliquez comment et par qui est élu le comité directeur départemental. (2 points)

Le Comité Directeur départemental est élu par l'assemblée générale du département, c'est à dire par les présidents de clubs ou leurs représentants. Les présidents possèdent un nombre de voix au prorata du nombre de licenciés inscrits dans leur club, tous les 4 ans ils élisent un nombre de personnes volontaires parmi lesquelles sera désigné le bureau. Le président sera alors proposé à l'assemblée générale qui l'acceptera ou non.

4) Quel est son rôle ? (1 point)

Il représente le pouvoir exécutif de l'association. Il est donc chargé d'appliquer la politique décidée par l'assemblée générale, gérer les subventions, dynamiser l'activité des commissions...

VIII. **Question (4 points)**

1) Quelles sont les missions de la Commission Technique Régionale ? (2 points)

Définit la politique de formation technique régionale

Il appartient à la CTR de :

- gérer les stages de formation, qualifications ou examens régionaux suivants
 - o plongeur Guide de Palanquée – Niveau 4 et Directeur de Plongée -Niveau 5
 - o ANTEOR
 - o TIV, Formateur TIV
 - o ,Initiateur, Moniteur Fédéral 1^{er} degré, préparation Moniteur Fédéral 2^{ème} degré.
- gérer l'obtention des équivalences de brevets d'origine extérieure à la FFESSM
- gérer les stagiaires pédagogiques préparant le MF 1
- s'assurer de l'encadrement en nombre et niveau requis lors des stages et examens
- s'assurer de la validité des examens fédéraux de son ressort
- s'assurer du respect de la législation et de la réglementation relatives à l'activité par tous ses acteurs

Les 2 points ne sont accordés que si 3 missions au moins sont citées.

2) Quel est le rôle d'un Comité départemental ? (2 points)

Le Comité départemental est une représentation de la FFESSM au sein du département. Il a pour rôle de regrouper tous les clubs du département

Il a en son sein diverses commissions qui ont pour rôles de faire évoluer les différentes activités et permettre au club d'y avoir accès et

- De leur transmettre les informations émanant du comité inter régional
- De servir d'intermédiaire afin de transmettre les infos de façon ascendante et descendante

Les 2 points ne sont accordés que si 2 rôles au moins sont cités